

Barème en vigueur à partir du 15 Avril 2023

VENTES – Maison, appartement, terrain, grange, garage
(Honoraires charge vendeur)

Prix du bien	Mandat simple	Mandat EXCLUSIF et SEMI-EXCLUSIF
1€ à 50 000€	10% TTC* mini 4 000€	10% TTC* mini 4 000€
50 001€ à 75 000€	9% TTC*	8% TTC*
75 001€ à 100 000€	8% TTC*	7% TTC*
100 001€ à 150 000€	7% TTC*	6% TTC*
150 001€ à 200 000€	6.5% TTC*	5.5% TTC*
200 001€ à 250 000€	6% TTC*	5% TTC*
250 001€ à 300 000€	5.5% TTC*	4.5% TTC*
300 001€ et au-delà	4.9% TTC*	3.9% TTC*

LOCATIONS – Bien à usage d'habitation, grange et garage.

Entremise et négociation	OFFERT	Limité au prix d'un mois de loyer hors charges.
Visite et constitution de dossier **	2€/m ² TTC*	
Rédaction du bail **	5€/m ² TTC*	
Etat des lieux **	3€/m ² TTC*	

PROGRAMMES NEUFS

Selon contrat passé avec le prestataire (promoteur immobilier)

AVIS DE VALEUR (estimation)

A la charge du demandeur

Estimation dans un rayon de 10kms autour des agences	130€ TTC *
Estimation autres secteurs	250€ TTC*

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

**Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.